

SYNTHÈSE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

CONSEIL DE TERRITOIRE 10 NOVEMBRE 2022

> ARGENTEUIL > ASNIÈRES-SUR-SEINE > BOIS-COLOMBES > CLICHY-LA-GARENNE > COLOMBES > GENNEVILLIERS > VILLENEUVE-LA-GARENNE







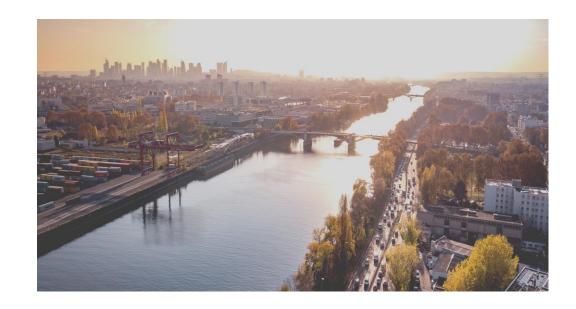
Date de télétransmission : 04/01/2023





SOMMAIRE

- Présentation du PCAET et de son cadre d'élaboration
- Les grands enjeux territoriaux révélés par le diagnostic
- Une stratégie territorialisée
- Le programme d'actions en 7 axes
- Les suites de l'approbation du PCAET





1

PRÉSENTATION DU PCAET ET DE SON CADRE D'ÉLABORATION

L'accroissement des activités humaines entraîne une augmentation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et des polluants atmosphériques. Ces émissions proviennent des transports, de l'habitat et de l'activité tertiaire, industrielle et agricole. Le déséquilibre introduit dans la composition des gaz de notre atmosphère mène à un réchauffement global du climat de notre planète (+ 1,1°C depuis 1850).



Pourquoi un Plan Climat Air Energie Territorial?

Le réchauffement climatique provoque de multiples désordres qui touchent notre quotidien: des vagues de chaleur, des canicules, des précipitations mais aussi des sécheresses intenses et longues. Ces bouleversements impactent de plus en plus notre environnement, la sécurité de l'accès à l'eau, l'alimentation, les infrastructures et *in fine* la santé et le bienêtre de tous. Face à ce désordre planétaire, il est possible d'agir localement, à la fois pour réduire nos impacts sur l'environnement et s'adapter à ces évolutions. C'est toute l'ambition du Plan Climat.

Qu'est-ce que le Plan Climat Air Energie Territorial de Boucle Nord de Seine ?

Les villes qui composent le territoire de Boucle Nord de Seine œuvrent déjà en matière d'environnement et de cadre de vie. Le Plan Climat vient approfondir et renforcer ces politiques publiques. Il se décline dans un programme d'actions opérationnel qui permettra d'apporter des réponses locales et concrètes dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

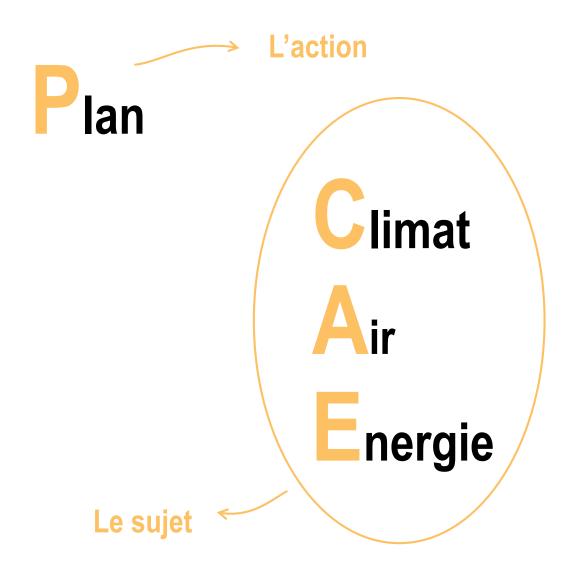
Comment a t'il été élaboré ?

L'élaboration du Plan Climat a été pilotée par le territoire et les villes, accompagnés par deux bureaux d'études.

La réflexion a démarré par une phase de diagnostic permettant de bien comprendre les caractéristiques du territoire et d'identifier les grands enjeux locaux de transition climatique. Sur la base de ces enjeux, une concertation avec les acteurs du territoire a permis d'identifier les objectifs et les actions à mettre en place. Pour recueillir les propositions des habitants et acteurs, et co-construire ce projet, deux périodes d'appel à contributions ont été organisées en avril 2021 et à l'été 2022.

Le PCAET finalisé a été approuvé à l'automne 2022.





Local

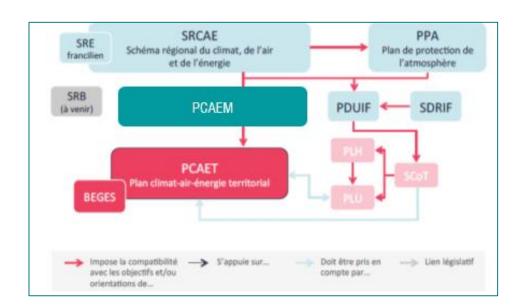


erritorial

Le PCAET doit être compatible avec...

- Le Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM)
 - Neutralité carbone
 - > Facteur 4
 - > ...
- Les lois TECV (2015) et Energie-Climat (2019)
 - Compensation de la totalité des émissions de GES résiduels (neutralité carbone)
 - Réduction de 40% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2030
 - > 33% d'EnR&R dans la consommation en 2030
 - 100% des passoires énergétique (classes F&G) d'ici 10 ans
- La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC2)
 - Atteindre la neutralité carbone
- La Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)
 - Objectifs de réduction des polluants atmosphériques
- La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE 2020)
 - ➤ Doublement de la production d'EnR&R d'ici 2028
 - Réduction de 16,5% de la consommation d'énergie finale d'ici 2028





... et articulé au PLUi

- = Des ambitions à traduire dans le PLUi
 - Production minimale EnR
 - Obligation de raccordement au réseau de chaleur
 - ➤ Règles d'insertion bioclimatique
 - **>** ...



Le PCAET doit répondre aux objectifs réglementaires suivants:



Atténuer le changement climatique (diminuer les GES)



Préparer l'adaptation au changement climatique



Développer les énergies renouvelables et de récupération



Préserver la qualité de l'air



Au-delà du cadre réglementaire, une opportunité de :



Diminuer la facture énergétique et la dépendance énergétique du territoire



Croissance verte (attractivité, emplois)



Cadre de vie (offre et conditions de déplacements, risques naturels, qualité de l'air, végétaliser la ville ...)

Accusé de réception en préfecture 092-219200789-20221215-20221215-18-DE de télétransmission : 04/01/2023



Le rôle de l'EPT et des communes,

coordonnateur de la transition énergétique et climatique



Les étapes de la construction du PCAET



27 septembre 2018

Délibération de lancement de l'élaboration du PCAET

Phase 3

Définition des objectifs et d'une stratégie territoriale 2020

Décembre 2021/Février 2022

Bilan de la concertation et arrêt du projet de PCAET

Phase 1 Cadrage

Mai / septembre 2019



Avis MGP / MRAE

Phase 2

Diagnostic Climat Air Energie

Septembre / décembre

Phase 4

Élaboration d'un programme d'actions

2021

Concertation partenaires et habitants

Juin/Juillet 2022

Participation du public

Phase transversale:

Evaluation Environnementale Stratégique

Accusé de réception en préfecture 092-219200789-20221215-20221215-18-DE Date de télétransmission : 04/01/2023

10 novembre **2022 Approbation du PCAET**



1. Diagnostic



2. Stratégie



3. Plan d'actions





Outil de suivi





Rapport environnemental comprenant :

- Une Etude d'Impact sur l'Environnement
- Une Evaluation Environnementale Stratégique
- Un résumé non technique



Les différents documents constitutifs du PCAET



2

LES GRANDS ENJEUX TERRITORIAUX RÉVÉLÉS PAR LE DIAGNOSTIC

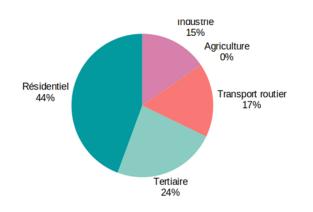


RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Une consommation d'énergie proche de la moyenne métropolitaine qui décroît malgré l'augmentation de la population...

...mais encore **59% d'énergie d'origine fossile**

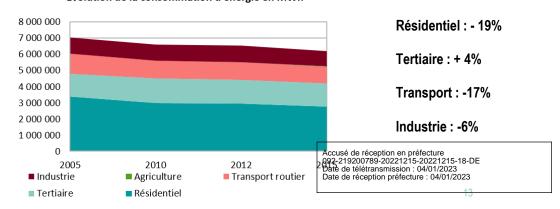
...et **des efforts à poursuivre** pour atteindre les objectifs nationaux (-50% de réduction par rapport à 2005)



6 202 GWh consommés = 14 MWh/habitant (13 MWh MGP – 16 MWh IDF – 23 MW France)

Diminution de 12% en 10 ans

Evolution de la consommation d'énergie en MWh





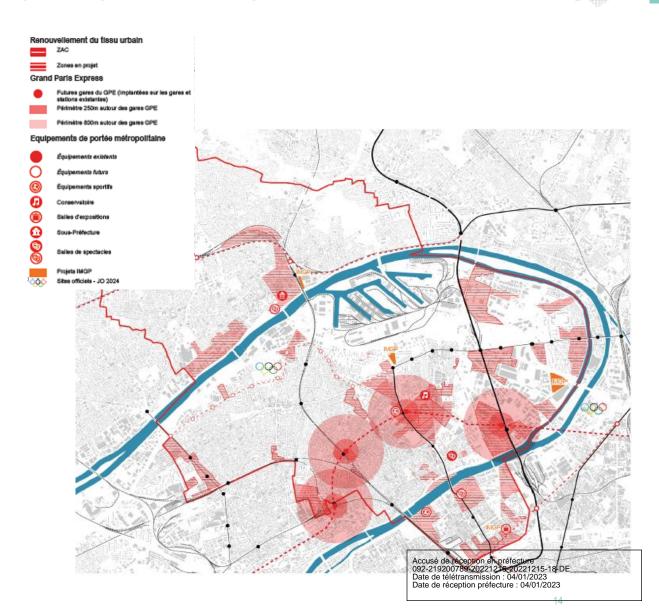
Poursuivre la rénovation des bâtiments

Un tissu résidentiel diversifié

23 Quartiers Prioritaires de la Ville

De nombreux projets de renouvellement urbain

... mais des bâtiments résidentiels et tertiaires anciens et énergivores





DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Des réseaux de chaleur dominant la production locale d'EnR&R mais qui restent à rendre plus vertueux, notamment en exploitant les gisements de chaleur fatale

Un gisement important sur le territoire malgré la complexité de l'exploitation du gisement (trouver les intérêts communs)

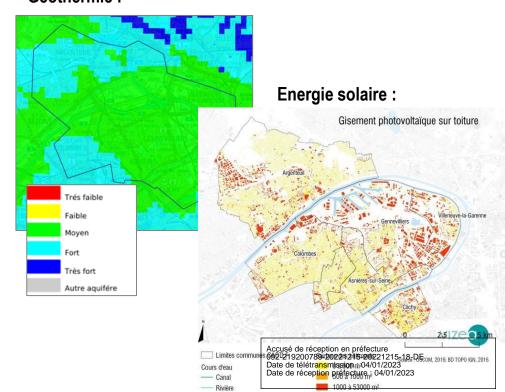
Des projets d'envergure en cours (SIAAP, Global Switch...)

Des gisements d'énergie (géothermie, energie solaire...) sous exploités

365 GWh d'EnR&R produites soit 6 % de l'énergie consommée (pour mémoire objectif de 32 % à l'échéance 2030)

(2% en ldF / 16,3 % en France)

Géothermie:



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



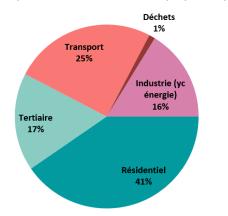
Une diminution des gaz à effet de serre en lien avec à la diminution des consommations d'énergie et la réduction de la part des énergies fossiles

Malgré une bonne desserte, un **réseau de transport à optimiser** (ligne 15 + prolongement ligne 14 et T1)

Un territoire **de transit routier** (personnes et marchandises)

... des **efforts à poursuivre** sur l'approvisionnement énergétique des bâtiments et la réduction des déplacements motorisés



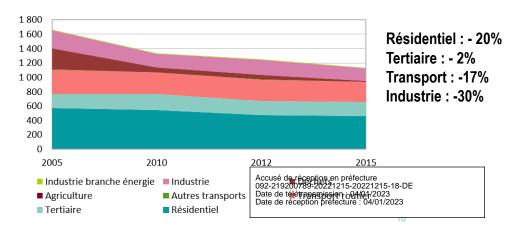


1,1 MtCO2e consommés = 2,6 tCO2e/habitant

(3,1 tCO2e en Métropole / 6,6 tCO2e en France)

Diminution de 32% en 10 ans

Evolution des émissions de GES (scope 1 & 2) en ktCO2e





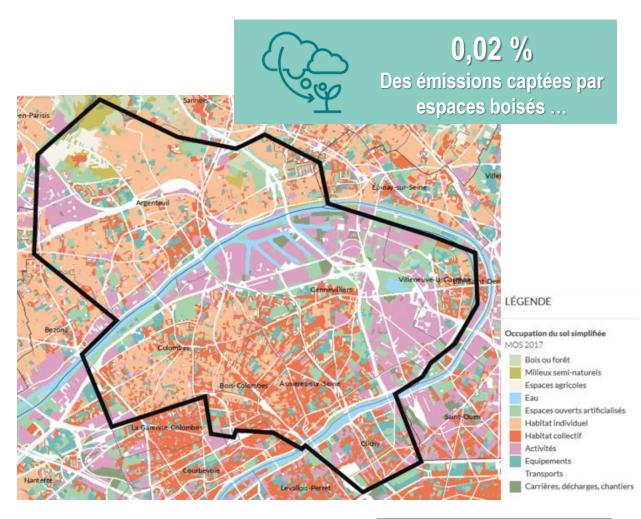
STOCKER DU CARBONE

Un **territoire urbain dense**, marqué par la présence de la Seine

Des incapacités de capter le carbone émis → des solutions alternatives à trouver pour le séquestrer

Nécessité de limiter l'imperméabilisation des sols et de renforcer les espaces naturels et agricoles

Encourager l'utilisation de la biomasse autre qu'alimentaire



Un objectif de **neutralité carb** par de de centre préfecture par de le centre par de la company de l

17



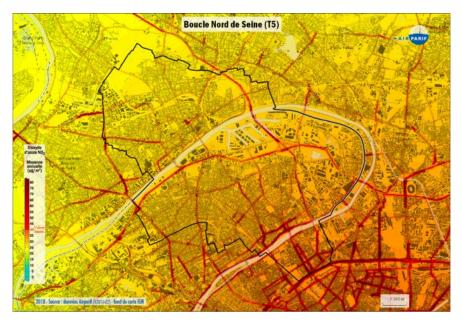
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

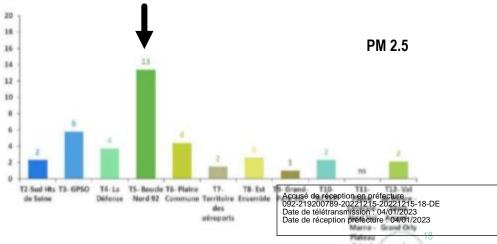
Un **enjeu de santé publique prioritaire** sur le territoire

Boucle Nord de Seine est l'EPT **le plus impacté** par la pollution de l'air (hors Paris)

Des évolutions à la baisse à poursuivre et amplifier pour protéger les populations

Des actions nécessaires sur les émissions liées aux déplacements carbonés, aux modes de chauffage, aux chantiers...







Une résilience à inventer

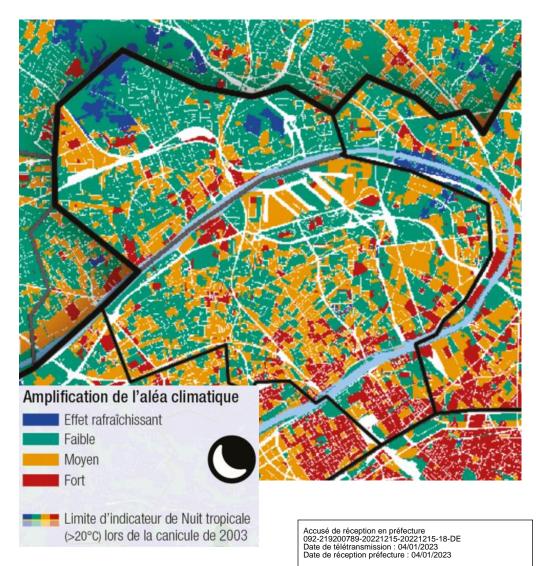
Un **territoire vulnérable** aux effets du changement climatique (inondations, canicules, ICU) ...

... avec **quelques atouts** (présence de la Seine...)

Une résilience à construire de concert avec l'accroissement de la séquestration de CO2 et l'amélioration du cadre de vie

Un risque d'inondation à gérer

Une nature en ville à renforcer





3 UNE STRATÉGIE TERRITORIALISÉE



Une stratégie territoriale qui se décline de la manière suivante :





Engager le territoire vers la transition énergétique

- En accompagnant la rénovation massive des bâtiments
- En décarbonant les déplacements



Réduire la dépendance énergétique du territoire

- En optimisant la récupération de chaleur
- En développant les énergies renouvelables et au bénéfice de tous



Agir pour un territoire sain et résilient

- En visant une amélioration notable de la qualité de l'air
- En renaturant les espaces

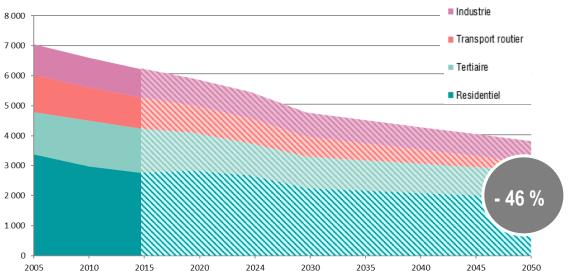
Et pour cela mobiliser tous les acteurs du territoire :

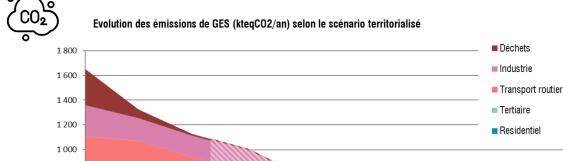
élus, services, partenaires institutionnels, entreprises, habitants...

Evolutions à 2050 selon le scénario territorialisé



Evolution des consommations d'énergie finale (GWh/an) selon le scénario territorialisé







Objectifs de réduction par secteur selon le scénario territorialisé

	Evolution des consommations d'énergie finale à l'horizon 2050 par rapport à 2005	Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2050 par rapport à 2005
Résidentiel	u - 43 %	u - 75 %
Tertiaire	u - 36 %	u - 82 %
Transports routiers	u - 79 %	u - 82 %
Autres transports	-	u - 100 %
Agriculture	u - 60 %	u - 60 %
Industrie	u - 31 %	u - 79 %
Industrie branche énergie	\	ച - 100 %
Déchets	\	u -100 %

*La part de l'agriculture de l'agricultu n'apparaît pas sur les graphiques d'évolution

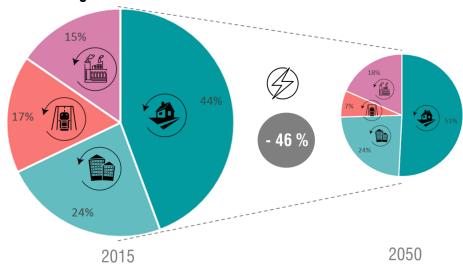
- 82 %

EVOLUTIONS A L'HORIZON 2050 SELON LE SCÉNARIO TERRITORIALISÉ

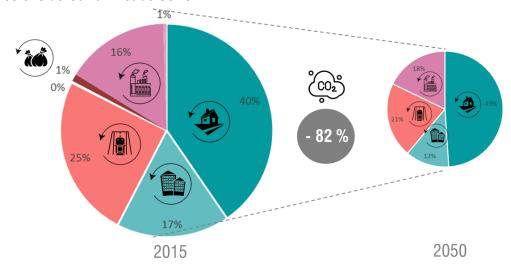
Evolutions de la part de chaque secteur à l'horizon 2050 selon le scénario territorialisé



Consommation d'énergie finale



Emissions de Gaz à Effet de Serre





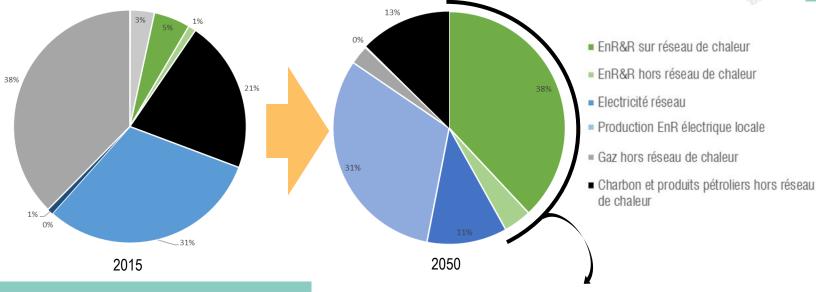
Malgré une baisse importante des consommations, les secteurs résidentiel et tertiaire restent les secteurs les plus consommateurs d'énergie.

Evolution du mix énergétique du territoire et de la part des énergies renouvelables et de récupération





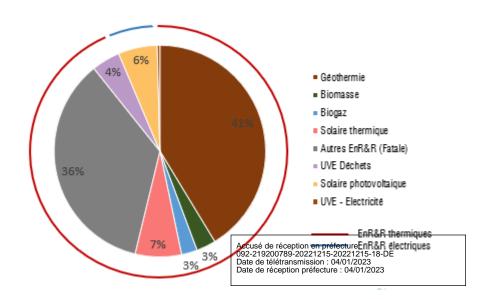
- EnR&R hors réseau de chaleur
- Charbon et produits pétroliers hors réseau de chaleur
- Electricité réseau
- UVE Electricité
- Gaz hors réseau de chaleur
- Gaz sur réseau de chaleur



Objectifs en matière de mix énergétique:

- Porter la part des EnR&R dans le mix énergétique du secteurs résidentiel et tertiaire à 50%
- Faire disparaître les produits pétrolier du mix énergétique résidentiel à l'horizon 2030
- Diminuer progressivement les consommation de gaz et d'électricité (-81% et -34%)
- Tripler la récupération d'énergies fatales
- Porter la part de la géothermie à 41% du mix énergétique renouvelable
- Développer progressivement les énergies solaires (solaire photovoltaïque et solaire thermique)
- Porter à 42% la part des énergies renouvelables et de récupération dans le mix énergétique territorial

Evolution de la part des EnR&R dans le mix énergétique du territoire en 2050





Objectifs d'amélioration de la qualité de l'air



Des objectifs chiffrés

Sur la réduction des émissions :

Issus directement du Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PRÉPA)

Sur les concentrations :

Des valeurs limites européennes définies

Plan Air renforcé

Loi LOM

- une obligation d'intégrer un volet air dans le plan d'actions
- Chiffrage des impacts estimés du plan d'actions sur les polluants atmosphériques

	2024	2026	2028	2030	2050
Particules fines (PM2,5)	3 -27 %	4 -33 %	3 -39 %	4 -42%	≌ -57 %
Particules fines (PM10)	-27 %	2 -33 %	≥ -39 %	4 2%	≌ -57 %
Oxydes d'azote (Nox)	3 -50%	≌ -54 %	≌ -58 %	4 -60%	ኌ -69 %
Dioxyde de soufre (SO2)	u -55%	ച - 59 %	2 - 64 %	> -66%	u -77 %
Composés organiques volatils autres que le méthane (COVNM	≌ -43 %	u - 45 %	1 - 46 %	u -47%	≥ -52 %
Ammoniac (NH3)	2 1 -4%	3 - 6 %	u -7%	3 -8%	3 -13 %

OBJETCIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Les objectifs de réduction sont définis p

Accusé de réception en préfecture nnée de référence 200 092-219200789-20221215-20221215-18-DE Date de télétransmission : 04/01/2023

25



4

LE PROGRAMME D'ACTIONS 2022-2027



Les 7 axes du Plan Climat Air Energie Territorial







Volet qualité de l'air du PCAET

Volet animation et exemplarité du PCAET



AXE 1 - AMENAGER ET ORGANISER LE TERRITOIRE EN RENFORCANT SA RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Intégrer la transition climatique et énergétique dans le processus de construction de la ville

ROJETS

PLUi bioclimatique

- Projets exemplaires d'aménagement et de renouvellement urbain
- Référentiel partagé d'aménagement et de construction durable
- Mise en place de la stratégie métropolitaine d'économie circulaire
- Relai des dispositifs de compensation métropolitains

2. Développer la nature en ville

ROJETS

- Identification d'une Trame Verte, Bleue, Brune et Noire au PLUi
- Réduction des îlots de chaleur
- Dispositif collectif d'animation et de formation
- Plan de gestion des espaces naturels

3. Réduire la pollution lumineuse et les consommations énergétiques de l'éclairage public et privé

ROJETS

- Réduction des consommations d'énergie induites par les enseignes et les dispositifs publicitaires, en s'appuyant sur le RPLi
- Évolution de l'éclairage public, notamment de l'intensité lumineuse
- Campagne de sensibilisation sur la trame noire

4. Tendre vers l'exemplarité en matière de gestion des eaux pluviales

ROJETS

Schéma directeur d'assainissement

- Outils territoriaux pour la gestion alternative des eaux pluviales et le risque inondation
- Mise en œuvre des actions de prévention de la GEMAPI
- Développement d'une culture partagée du risque inondation

5. S'appuyer sur la Seine et ses bienfaits pour renforcer la résilience du territoire

ROJETS

- Partage et re-questionnement du diagnostic sur les berges
- Stratégie d'actions pluriannuelle et multi partenariale
- Amélioration des franchissements en modes actifs de la Seine

 6. Développer les énergies renouvelables et de récupération et des réseaux de chaleur vertueux

ROJETS

- Déclinaison territoriale du Schéma Directeur des Énergies Métropolitain
- Valorisation énergétique des déchets fermentescibles
- Recours systématique aux EnR dans les projets d'aménagement et de construction d'équipements publics
- Optimisation du fonctionnement des réseaux de chaleur
- Partage d'information | 092-21920/89-20221215-20221215-18-DE

28



AXE 2 - HABITER UN PARC RESIDENTIEL BAS CARBONE, SAIN ET ECONOME



7. Accompagner la rénovation et le développement des énergies renouvelables du parc d'habitat pavillonnaire

PROJETS

- Développement du guichet unique
- Sensibilisation à la rénovation énergétique en s'appuyant sur la thermographie aérienne
- Animation du groupe « atelier rénovation énergétique » de l'EPT

8. Développer l'accompagnement des copropriétés dans les projets de rénovation et de développement des énergies renouvelables

PROJETS

- Faciliter réalisation de diagnostics des copropriétés
- Information, formation et sensibilisation des copropriétaires à la rénovation, à la performance énergétique et au développement des EnR
- Conseil et accompagnement via les outils existants

9. Encourager et accompagner les bailleurs à la rénovation et au développement des énergies renouvelables dans le parc de logements sociaux

ROJETS

- Poursuite de la réhabilitation et de la rénovation du parc social
- Animation inter-bailleurs sur les questions de rénovation énergétique dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement
- Sensibilisation des habitants

10. Repérer et aider les ménages en situation de mal logement et/ou de précarité énergétique

ROJETS

- Accompagnement social personnalisé par les bailleurs sur la précarité énergétique
- Poursuite du déploiement des dispositifs réglementaires pour lutter contre l'habitat indigne
- Mise en place d'une instance de partage et de coordination sur la précarité énergétique



AXE 3 - SE DEPLACER EN REDUISANT L'IMPACT SUR LE CLIMAT



11. Atténuer l'impact de la voiture

PROJETS

- Réalisation d'un Plan Local de Mobilité (PLM)
- Accompagnement au changement de pratiques de mobilité et au déploiement de véhicules moins carbonés dans le cadre de la ZFE
- Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle
- Développement d'infrastructures pour les véhicules moins carbonés et des zones d'avitaillement multi-énergie



PROJETS

- Ville des proximités au cœur de toute la planification urbaine et des opérations d'aménagement
- Accès au numérique
- Incitation au télétravail

13. Développer l'intermodalité autour des transports en commun

OJETS

- Lobbying pour faire converger les grands projets de TC vers les politiques de mobilité locale et de planification urbaine
- Relai des besoins locaux pour optimiser l'offre locale
- Renforcement de l'intermodalité des gares
- Information sur l'intermodalité et l'offre de transports en commun

14. Déployer et sécuriser des modes actifs pour tous

ROJETS

- Schéma des mobilités actives intercommunal
- Offre d'apprentissage au vélo pour tous les publics
- Sensibilisation et communication autour des mobilités actives
- Développement de l'offre de location de vélos
- Retours d'expériences pour un plus grand partage de l'espace public pour tous les modes actifs





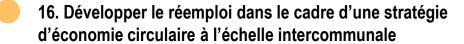
AXE 4 - CONSOMMER DE FACON DURABLE ET LOCALE





PROJETS

- Plan Local de Prévention des Déchets à l'échelle intercommunale
- Actions de sensibilisation liées à la réduction et au tri des déchets
- Actions de valorisation des déchets, notamment sur des déchets fermentescibles / biodéchets



PROJETS

- Stratégie territoriale d'économie circulaire complémentaire à la stratégie métropolitaine
- Sensibilisation et communication sur l'économie circulaire: le prêt, le réemploi
- Développement d'un réseau d'acteurs de l'économie circulaire

17. Protéger et économiser la ressource en eau

Protection de la ressource en eau
 Modernisation des réseaux par les

 Modernisation des réseaux par les concessionnaires de réseaux d'eau potable

- Amélioration de la gestion de la ressource en eau potable à l'échelle des aménageurs / promoteurs
- Sensibilisation de tous les acteurs aux économies et à la protection

18. Accompagner le passage à une alimentation plus durable

Agriculture urbaine diversifiée et nourricière sur le territoire

Développer les circuits-courts avec les territoires voisins

- Accès à une alimentation saine et durable pour tous
- Transition de la restauration collective vers une alimentation durable
- Sensibilisation et communication sur les grands principes d'alimentation saine et durable

Accusé de réception en préfecture 092-219200789-20221215-20221215-18-DE Date de télétransmission: 04/01/2023 Date de réception préfecture: 04/01/2023

. .



AXE 5 - SE DEVELOPPER EN SOUTENANT LA PRODUCTION D'ENERGIE ET L'ECONOMIE BASCARBONE



19. Animer et dynamiser le réseau d'entreprises du territoire

PROJETS

- Fédération des réseaux d'échanges et de partage d'expériences entre professionnels
- Aide aux entreprises pour sensibiliser leurs employés
- Élaboration d'une charte d'engagement des entreprises
- 20. Identifier et soutenir l'essor d'un tissu économique vertueux

ROJETS

- Diagnostic des filières existantes et manquantes
- Conception d'un schéma d'accueil d'entreprises en transition énergétiques
- Encouragement de la qualification et des formations ad hoc
- 21. Accompagner les entreprises à la rénovation de leur patrimoine bâti et au déploiement des énergies renouvelables et de récupération

ROJETS

- Sensibilisation et communication
- Requalification des zones d'activités en consolidant le diagnostic et en exploitant le potentiel EnR&R

22. Réduire l'impact des déplacements des entreprises

OJETS

- Partage des sujets de mobilités avec les entreprises (clubs d'entreprises)
- Déploiement de plans de mobilité inter-entreprises

23. Inventer la logistique urbaine de demain

PROJETS

- Schéma de logistique métropolitaine sur le territoire
- Réflexion sur la place des poids lourds et des utilitaires sur le territoire
- Développement de la multimodalité à partir du port de Gennevilliers

Accusé de réception en préfecture 092-219200789-20221215-20221215-18-DE Date de télétransmission : 04/01/2023 Date de réception préfecture : 04/01/2023

32



AXE 6 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR



24. Renforcer et partager la connaissance sur la qualité de l'air

PROJETS

- Amélioration des connaissances sur la qualité de l'air
- Sensibilisation des acteurs du territoire sur la qualité de l'air
- 25. Réduire l'impact de la circulation automobile sur la qualité de l'air

PROJETS

- Limitation des besoins de déplacements motorisés et développement de solutions alternatives (cf actions 11, 12, 13, 22)
- Atténuation de l'impact de la voiture (cf action 14)
- Nouvelle logistique urbaine (cf action 23)
- 26. Lutter contre les émissions de polluants atmosphériques liées aux bâtiments

PROJETS

- Promotion de systèmes de chauffages propres
- Raccordement à un réseau de chaleur vertueux et déploiement des EnR&R pour les logements collectifs et les équipements

27. Poursuivre l'amélioration de la qualité d'air intérieur dans tous les bâtiments

ROJETS

- Amélioration de la qualité d'air intérieur dans les ERP
- Amélioration de la qualité d'air intérieur dans les projets de rénovation et de construction des bâtiments
- Sensibilisation de tous les publics
- 28. Planifier et construire une ville exposant moins les populations

ROJETS

- Conception et planification pour limiter l'exposition des populations, notamment des publics sensibles
- Expérimentation et innovation notamment via des appels à projets métropolitains, régionaux ou nationaux
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques liées aux chantiers
- 29. Limiter les émissions de polluants atmosphériques des espaces publics et des espaces verts

PROJETS

- Au niveau de la planification urbaine
- Au niveau de la gestion des espaces verts publics
- Au niveau des particuliers, des bailleurs et des entreprises

Accusé de réception en préfecture 192-219200789-20221215-20221215-18-DE Date de télétransmission : 04/01/2023



AXE 7 - ANIMER LA POLITIQUE DE TRANSITION CLIMATIQUE ET TENDRE VERS L'EXEMPLARITÉ



30. Coordonner et animer la transition climatique et énergétique du territoire

PROJETS

- Animation et pilotage du PCAET au moyen d'instances de coopération intercommunales
- Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du PCAET
- Participation à la dynamique métropolitaine et régionale de transition énergétique
- 31. Impliquer et sensibiliser la population

PROJETS

- Mise en place un kit de communication auprès des habitants sur le PCAET
- Mobilisation de la population pour inciter au passage à l'acte

 32. Renforcer la sobriété et l'efficacité des équipements et espaces publics

SOJETS

- Rénovation et gestion exemplaire de la performance énergétique des équipements publics et de l'éclairage
- Atténuation de l'empreinte des bâtiments publics
- Développer les EnR&R sur ou pour les bâtiments
- Mise en réseau intercommunale et mutualisation des équipements publics

33. Accélérer la transition climatique des administrations

PROJETS

- Déploiement de politiques d'achat responsable
- Sensibilisation et partage d'une culture commune aux sein des collectivités
- Réduction de l'empreinte des déplacements des services des collectivités
- Réduction du volume de déchets des collectivités

Accusé de réception en préfecture 092-219200789-20221215-20221215-18-DE Date de télétransmission : 04/01/2023 Date de réception préfecture : 04/01/2023

24



LES SUITES DE L'APPROBATION DU PCAET



- Un co-pilotage EPT / Villes pour le suivi et la mise en œuvre du PCAET
- ➤ **Des projets prioritaires déjà engagés** (ex : PLUi, guichet unique de l'habitat, schéma directeur d'assainissement, schéma des mobilités actives, ...)
- Des actions de communication et de sensibilisation des habitants pour accompagner la démarche
- Un suivi annuel d'indicateurs et une évaluation du PCAET à mi-parcours en 2025

Accusé de réception en préfecture 092-219200789-20221215-20221215-18-DE de télétransmission : 04/01/2023